



**SE RETROUVER
À LA RUE**

SOCIOLOGIE

Qui sont les « jeunes en errance » ?

RÉSUMÉ > *Apparu au milieu des années 1990, le concept d'errance sociale est souvent utilisé pour désigner les jeunes de la rue. Il recouvre toutefois des réalités différentes et multiformes, qu'il convient de décrire afin de mieux comprendre ce phénomène complexe. À Rennes, celui-ci s'est cristallisé autour des jeunes attirés par les transhumances festivalières. Mais l'errance juvénile ne se résume pas à l'image familière et un peu inquiétante du « punk à chiens ».*



CÉLINE ROTHÉ est ingénieure de recherche au sein de la Chaire Social Care : « Lien social et santé » de l'École des hautes études en santé publique (EHESP), à Rennes. Les éléments présentés ici sont tirés d'une recherche menée auprès de jeunes de la rue, également nommés « jeunes en errance », et de professionnels à leur contact dans les structures de l'urgence sociale.



TEXTE > **CÉLINE ROTHÉ**

Suite à la succession d'« arrêts anti-mendicité » durant les étés 1995 et 1996 dans les villes touristiques du sud et de l'ouest de la France, une polémique se fait jour, notamment autour de la population, essentiellement jeune, visée par ces arrêts. En réponse à la controverse soulevée par un tel traitement de la mendicité, des rapports publics et professionnels fleurissent entre 1995 et 2000, traitant du phénomène de l'« errance des jeunes », encore appelée « errance estivale » (Vidal-Naquet, 2000¹) ou « errance festivalière » (Chobeaux, 1995). L'un des premiers, le rapport de Bernard Quaretta intitulé « Face à l'errance et à l'urgence sociale » paraît en novembre 1995 suite à une commande de Xavier Emmanuelli, alors Secrétaire d'État chargé de l'action humanitaire d'urgence³. Au travers de la description qu'il fait de l'errance sociale, ce document pose les contours d'une nouvelle population probléma-

¹ Vidal-Naquet P.-A., avec la collaboration de Laval C. (2000), *Sur les chemins de l'errance estivale*, ministère de l'emploi et de la solidarité, Ministère de l'emploi et de la solidarité, (diffusion DGAS).

² Chobeaux F. (1995), *Jeunes en errance et hébergements festivaliers : compte rendu de recherche action*, rapport au Ministère de la jeunesse et des sports et à la Délégation générale à la lutte contre la drogue et la toxicomanie.



Tout comme les « apaches » et les « blousons noirs » à leur époque, les « jeunes en errance » sont l'allégorie du sentiment d'une époque sur sa jeunesse.



RICHARD VOLANTE

³ Quaretta B. (1995), Secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre chargé de l'action humanitaire d'urgence, *Face à l'errance et à l'urgence sociale*, Paris, La documentation Française.

tique pour l'action publique, qui nécessite des réponses urgentes, les « jeunes en errance », et il est marquant de noter qu'à ce moment, parmi « le peuple des errants », seuls les jeunes sont désignés comme dangereux. À partir de ce rapport, les représentations qui entourent la figure de l'errance juvénile évolueront au fil du temps et contribueront à entériner une vision fortement ambivalente du phénomène, tour à tour répressive et compassionnelle.

« Jeunes en errance », « punks à chiens », « zonards », « jeunes à la rue », depuis ces premiers rapports, un certain nombre d'expressions très imagées circulent pour désigner des jeunes aux comportements socialement dérangeants. Tout comme les « apaches » et les « blousons noirs » à leur époque, les « jeunes en errance » sont l'allégorie du sentiment d'une époque sur sa jeunesse. À la fois dangereuse et en danger, difficilement captive et

porteuse d'un enjeu majeur : l'avenir de la société, cette jeunesse qui prend tous les risques effraie et interroge, non seulement le travail social, mais le passant, les commerçants, les habitants des centres-villes, le pouvoir politique.

Territoire urbain facilitateur

À Rennes, ils sont très visibles ces jeunes qui investissent l'espace public, au gré des modifications architecturales qui déplacent leurs rassemblements selon les exigences urbanistiques et politiques. Historiquement, ceux qui se sont fait appeler les « jeunes en errance » ont vu leur existence collective se structurer autour des grands festivals musicaux de l'ouest de la France. Rennes a fait partie de ces villes festivières et attractives, et elle a su développer une politique sociale d'accueil et de prise en charge des personnes sans abri la rendant « attractive » aux yeux d'un certain nombre de « routards ». Ils s'y arrêtent, y font leurs papiers, bénéficiant des supports et des aides à disposition. À Rennes, leur présence est habituelle et leurs déambulations font partie du paysage urbain, comme dans un certain nombre de villes qui tolèrent leur présence. Très rapidement ainsi, l'errance se fait sédentaire et les jeunes s'enracinent dans un territoire urbain facilitateur. De ce fait, les « jeunes en errance » ont finalement fini par désigner tous ces « errants festivaux » qui se sont arrêtés dans une ville, avec les plus grandes difficultés pour en repartir.

Désignés publiquement comme déviant à la norme, ces jeunes qui ne parviennent pas à s'insérer occupent ostensiblement les centres urbains. Ils adoptent une attitude provocatrice qui semble dire « no future », à l'instar des mouvements punk, sans pour autant se prévaloir d'un discours politique collectif. À l'inverse de ce que leur présence, parfois massive, peut laisser penser, ces jeunes évoluent de manière très individuelle dans la rue. De fait, leur présence dans les centres-villes est une mise en scène, empruntant aux courants underground, politique et artistique, et leurs modes de vie se rapprochent de ceux de certains milieux contestataires (squat, récup, etc). Pourtant, ces logiques n'ont que l'apparence de la contestation et ont perdu leur portée collective. S'ils vivent en squat, ce sont des squats de misère et la revendication de pratiques alternatives au travail et à la norme sociale viennent finalement légitimer une posture socialement discréditée.

Ces jeunes ont tous eu des existences de vie jalonnées de ruptures, depuis leur plus jeune âge. S'ils vivent

aujourd'hui en marge, c'est qu'ils ont grandi en marge des modes de socialisation classique des enfants de leur âge. Dans ces trajectoires incertaines, la famille a le plus souvent été déstructurante, et les parcours scolaire, puis d'insertion, reproduisent le cycle des ruptures endurées depuis l'enfance, les faisant entrer dans le cycle de l'apprentissage raté dont parle le sociologue Serge Paugam (2008)³. En effet, ce sont les liens sociaux essentiels qui sont mis à mal pour ces jeunes, déséquilibrant leur sentiment d'appartenance sociale, les privant de protection et de reconnaissance.

« Nomades du vide »

Parmi les premiers auteurs à écrire sur l'errance juvénile, François Chobeaux a décrit les « zonards », ceux qu'il a nommés les « nomades du vide » (2004)⁵ pour exprimer leur déplacement sans objet (Le Breton, 2007)⁶. Les zonards qu'il rencontre et observe dans les festivals du printemps à l'automne 1995 sont âgés de 16 à 30 ans et adoptent volontairement des looks provoquant inspirés des cultures marginales. Ils sont accompagnés de nombreux chiens et bien souvent dans des états psychiques seconds dus à l'absorption massive de substances psychotropes et d'alcool⁷. Ils se regroupent dans les lieux de grands rassemblements juvéniles que sont les festivals musicaux, de théâtre ou de spectacles de rue, non pas pour assister aux spectacles mais pour être là, entre eux. Ils rejoignent un lieu fixe à l'approche de l'hiver (communauté, sous-location, résidence familiale, squat). Ils ne sont ni fugueurs (car trop âgés), ni clochards, ni SDF (identité qu'ils refusent car elle les effraie). Ce ne sont pas non plus les routards des années 1970 car leur errance n'est pas construite politiquement ni philosophiquement. « Ils se qualifient de zonards, acteurs d'une zone revendiquée, à la fois style et éthique de vie qu'ils disent avoir consciemment choisi dans une recherche de liberté et de convivialité pour mettre leurs actes en accord avec leur pensée et leur analyse sociale ».

Pourtant, derrière ce discours militant revendiquant des valeurs et une identité collective, ils n'ont aucun comportement qui soit collectivement construit. « La vie de zonard est beaucoup plus pour eux la fuite permanente, douloureuse et désespérée, d'une souffrance individuelle impossible à gérer et à dépasser, que la mise en acte du choix d'un mode de vie épanouissant fait d'hédonisme, de convivialité inventive et de liberté » (Chobeaux, 2004, p. 29).

³ Paugam S., *Le lien social*, Paris, PUF.

⁵ Chobeaux F. (2004), *Les nomades du vide. Des jeunes en errance, de squats en festivals, de gares en lieux d'accueil*, Paris, La Découverte.

⁶ Le Breton D. (2007), *En souffrance. Adolescence et entrée dans la vie*, Paris, Éditions Métailié.

⁷ À ce sujet, voir le rapport qui vient de paraître pour la Direction générale de la santé : Chobeaux F. Aubertin M.A (2013), « jeunes en errance et addictions ».



INTERVIEW

Les femmes et la rue : une attirance mal comprise

RÉSUMÉ > *La sociologue Céline Rothé décrypte pour Place Publique la question spécifique des jeunes femmes dans la rue. Leur présence dérange, mais il semblerait qu'elles réussissent souvent mieux que les hommes à sortir de la rue.*

PLACE PUBLIQUE : Les jeunes femmes trouvent-elles leur place « dans la rue » ?

CÉLINE ROTHÉ : De nombreuses jeunes femmes investissent le monde de la rue, de plus en plus jeunes, de l'avis des travailleurs sociaux mais aussi des « zonards » plus âgés qui les voient arriver dans les squats d'un œil inquiet. De fait, la rue est un environnement violent et dangereux, et la présence de jeunes femmes alarme davantage car la fragilité qui leur est associée ne semble pas leur permettre d'échapper aux risques qu'elles y encourent.

Comment l'expliquez-vous ?

Les jeunes femmes que nous voyons dans la rue profitent de l'émancipation sociale féminine générale et, dans tous

les milieux sociaux, des pratiques auparavant réservées à la sphère masculine sont appropriées par des femmes. Dans ce contexte, nous pouvons considérer que la présence plus importante de jeunes femmes à la rue s'explique en partie par un mouvement social plus général. Les mondes masculins se féminisent et celui de la rue ne fait pas exception. Les jeunes femmes attirées par le monde de la rue cherchent, en le fréquentant, à renvoyer une image d'elle-même qui acquiert les caractéristiques de la vie à la rue : dureté, résistance physique et psychologique, absence de limite, et prise de risque.

Sont-elles plus menacées que les hommes ?

Il faut considérer avec prudence le risque supposé de déchéance brutale au contact du monde de la rue. Si certaines jeunes femmes côtoient cet univers comme un rite de passage initiatique, au même titre que les jeunes hommes, elles ne tomberont pas dans le gouffre de l'exclusion et en sortiront rapidement car elles auront eu une socialisation primaire suffisamment étayante pour mobiliser les supports nécessaires à une sortie de la rue.

Au fil du temps, les festivals ont changé leur programmation et sont devenus beaucoup moins accueillants pour les « errants festivaliers » ; de routards, ils sont devenus sédentaires, rejoignant les autres sans domicile des centres urbains dans les structures de l'urgence sociale.

Trajectoires heurtées

Si ce profil décrit bien les attitudes et les pratiques de ces jeunes, qui sont encore d'actualité aujourd'hui, il met moins en évidence leurs trajectoires, heurtées

depuis l'enfance. Naviguant depuis toujours de familles d'accueil en foyers, ballottés affectivement dans des contextes familiaux délétères, les jeunes de la rue, les marginaux qui revendiquent un choix de vie alternatif à une norme sociale qui les rebutent sont des enfants malheureux, qui n'ont pas pu se construire une identité suffisamment étayée pour pouvoir se positionner sereinement dans la norme (exigeante !) d'insertion. Les études le montrent, la grande majorité de ces jeunes a eu une enfance difficile, en famille mais aussi en

Celles qui s'enracinent dans des pratiques marginales et feront « carrière » à la rue, sont celles qui, toujours au même titre que les hommes, ont vécu des enfances douloureuses et eu des trajectoires de vie très « tremblées », pour reprendre les mots de Robert Castel. Ainsi, il est sûrement plus juste de penser que ce sont les pratiques féminines pour échapper à la souffrance passée qui se sont modifiées, et que l'attrance pour la marginalité sociale fait partie des nouveaux comportements exutoires d'une jeunesse en grande souffrance sociale et personnelle.

Les femmes à la rue sont-elles mieux prises en charge que les hommes ?

Oui, les circuits de prise en charge sociale des femmes à la rue sont très différenciés de ceux des hommes. En effet, une attention accrue de la part des services sociaux est portée aux femmes sans hébergement, du fait de la fragilité qui leur est attribuée, et des risques spécifiques qu'elles semblent courir à la rue (dont les hommes ne sont pourtant pas exempts). Les jeunes femmes bénéficient notamment beaucoup des circuits de prise en charge pour les femmes en difficulté, pour les jeunes femmes enceintes et avec enfants, mais sont surtout mises à l'abri plus rapidement que les hommes car les inquiétudes à leur égard sont aiguës par les représentations de la féminité (fragilité psychologique, possible maternité, moins grande résistance physique, etc.).

Comment réagissent les jeunes marginaux face à ces jeunes femmes ?

institution, l'Aide sociale à l'enfance, l'hôpital psychiatrique, l'école – qu'ils ont quittés tôt – la prison. Autant de ruptures supplémentaires qui durcissent leur choix d'une autre vie, qui les amènent à dire et à penser : « j'ai toujours été différent, je me suis toujours senti mieux à la rue ».

Autant de ruptures qui leur font préférer une vie dans l'instant, dans l'immédiateté, à un fardeau de souvenirs pénibles et entêtants : « ben moi, c'est toujours les problèmes de drogue en fait. C'est ça qui me fait

Les jeunes hommes que nous avons rencontrés dans la rue voient souvent d'un mauvais œil la venue dans la « zone » de jeunes qu'ils considèrent sans problèmes. Ils dénoncent cet « effet de mode » qui consiste à venir tester la vie à la rue comme la preuve d'un endurcissement. Dans ce cadre, la présence de jeunes femmes à la rue est également perçue comme un choix inconsidéré. Elles fréquentent la rue alors qu'elles sont encore mineures (souvent à la suite de fugues) et tentent de se cacher de la police qui les recherche en trouvant la protection auprès d'un homme plus âgé. Elles sont alors plongées dans la vie de rue, du fait de leur clandestinité. Elles sont également directement confrontées à la prise de drogues dures, et à des états d'inconsciences qui les amènent à des comportements (notamment sexuels) qu'elles n'auraient sinon pas adoptés.

Vous employez l'expression de socialisation marginalisée pour qualifier ces comportements. De quoi s'agit-il ?

Ce concept a en fait été formalisé par Michel Parazelli : lorsque la construction identitaire n'a pas pu se stabiliser pendant l'enfance du fait de relations affectives trop instables ou destructrices, les jeunes se socialisent plus tard, et autrement qu'au contact des instances de socialisation traditionnelles. La vie à la rue et ses pratiques font partie de ces modes de socialisation marginalisée, et leur investissement peut-être lu comme un effort individuel d'insertion sociale par la marge. Il semble que les jeunes femmes se saisissent aujourd'hui elles aussi des possibilités d'inscription sociale offerte par le monde de la rue. ■

chier. Parce que j'essayé toujours de fuir mon passé et tout ça, d'oublier en fait je cherche à oublier. Et voilà, je prends ça parce que je pense trop et comme ça, ça évite de penser ».

Ces jeunes, qui « errent » dans la ville du matin au soir, qui font la manche dans les rues commerçantes avec leurs chiens, qui dorment dans des lieux de fortune et refusent la plupart du temps les hébergements d'urgence, ont fait de la vie « à la rue » un style de vie. Ils le revendiquent comme un choix, certes contraint, lié à



Rue Le Bastard, à Rennes

leurs histoires, comme une adaptation aux expériences traumatiques qu'ils ont vécues. G., un jeune homme de 23 ans, le raconte avec ses mots : « Moi, je connais plein de gens qui travaillent qui me disent : "moi jamais je ne pourrais faire la manche !" Parce qu'ils ont leur fierté, mais ce n'est pas si facile que ça. Il y a beaucoup de gens qui croient qu'on a choisi la facilité mais c'est peut-être facile au début, mais au final, la plupart de mes potes ils sont morts d'overdoses, ou de trucs comme ça, de crises d'épilepsie. Donc il faut que les gens ils arrêtent de croire que c'est trop facile... »

Trappe à exclusion

À cet égard, ils font du circuit de l'urgence sociale, des lieux d'assistance quotidienne et routinière, dont ils usent sans se soucier des possibilités d'insertion qu'ils proposent. Du constat des travailleurs sociaux, les jeunes se font de plus en plus nombreux à utiliser ces aides en urgence, et de plus en plus jeunes. Une des raisons à cela est structurelle. En effet, la forme du système d'aides publiques aux jeunes en difficulté ne permet pas d'aider ceux qui ne peuvent se reposer sur la solidarité familiale, puisqu'en France l'État renvoie la charge des jeunes en insertion vers leur famille, ne fournissant que des aides ponctuelles et résiduelles. Rappelons que l'accès au RMI puis au RSA à partir de 25 ans – hors conditions particulières – amène les jeunes à « faire leurs preuves » entre leur sortie de formation et leur entrée en emploi. Pour ceux qui ont quitté l'école très tôt, et ne peuvent se reposer sur le soutien matériel de leur famille, la période de test peut être très longue et devenir une trappe à exclusion. Les jeunes que nous avons rencontrés ont pour la plupart quitté l'école très tôt et sont « en errance » depuis leurs 13 ou 14 ans. Dans ce cas, ce sont 10 années de mise à l'épreuve avant de toucher le revenu minimum, qui est alors perçu comme « une retraite ».

Une présence qui dérange ?

Le risque d'insertion est aujourd'hui le plus haut risque pour la jeunesse en France, ne pas parvenir à « se placer » est signe d'échec là où le diplôme et le métier sont un vecteur d'identité fort. Dans ce contexte,



RICHARD VOLANTE

Quelle place pour les chiens de la rue ?

Compagnon d'errance, le chien réconforte et complique à la fois la vie du sans-abri. L'attachement du maître à son animal, qu'il considère souvent comme un membre à part entière de sa famille, rend toute séparation très difficile et parfois conflictuelle. C'est après avoir été témoin de la manière assez musclée dont les forces de l'ordre avaient envoyé à la fourrière les chiens de plusieurs sans-abris que le réalisateur manceau Julien Banié, désormais installé à Rennes, a souhaité faire un film sur ce thème. Intitulé « Marge à l'ombre », ce documentaire engagé décrit le parcours de plusieurs groupes de marginaux à Rennes, puis au Mans. Il s'attache à comprendre le lien très fort qui lie les sans-abris à leurs chiens. Et au-delà de cette dimension affective, il met en mots et en images ses propres interrogations sur l'errance, la marginalité et la manière dont nos sociétés intègrent ces modes de vie différents. Après une première projection suivie d'un débat au cinéma L'Arvor à Rennes fin novembre, le film devrait aller à la rencontre de nouveaux publics dans l'Ouest dans les prochaines semaines. Avec, toujours, la volonté de susciter la réflexion et le dialogue.

X.D.

ceux qui piétinent les principaux vecteurs d'intégration sociale que sont la formation et le travail, et qui adoptent des conduites « à risques » se perdent à l'âge où ils devraient se trouver. Dans ce cadre, le pouvoir politique oscille en permanence entre la répression et la protection d'une frange de la jeunesse qui tantôt suscite la peur, tantôt la compassion. L'évolution architecturale des espaces urbains est un bon baromètre du sentiment nourri à l'égard de ces populations provocantes, mais en danger. Comme le disait Michel Foucault, l'architecture est un instrument au service du gouvernement des conduites ; les aménagements urbains déplacent souvent ces jeunes vers des lieux moins visibles et plus facilement contrôlables par les forces de police. Les squats sont fermés les uns après les autres pour des raisons sanitaires, de tranquillité publique, mais également politiques et économiques. De manière générale, si leur présence est tolérée dans la ville, beaucoup de micro-stratégies politiques, sociales et sanitaires se combinent pour libérer ses espaces d'une population qui dérange, car elle bouscule les attendus sociaux pour la jeunesse. Ainsi manipulée, tout comme le mythe du « clochard » brutalement déchu de sa posture d'individu intégré, la figure du « jeune en errance » est devenue une des icônes contemporaines de la jeunesse perdue ; elle concentre en elle tous les risques qui guettent ceux qui s'écartent de la norme, et peuvent la mener au plus grand risque à cet âge, celui de ne pas parvenir à s'insérer.

Les dispositifs ratent leur cible

Au moment de la publicisation de ce phénomène dans les années 1995-2000, la situation des « jeunes en errance » est considérée en France comme un problème social nécessitant un traitement en urgence « dont la prise en charge nécessite des écarts aux politiques sociales déjà institutionnalisées : financements exceptionnels, contractualisation public/privé particulière, innovations organisationnelles, dispositifs ciblés sur des besoins immédiats et focalisés sur des solutions de court terme » (Gardella, 2011 p. 125)⁸. Pourtant, et paradoxalement, les dispositifs publics pensés pour résoudre le problème n'atteignent pas leur cible et les jeunes les plus désaffiliés finissent par fréquenter quasi exclusivement le secteur de l'urgence sociale réservé aux sans-abri. En effet, les aides initialement décrites

par les rapports publics comme venant résoudre le problème de l'errance des jeunes ratent finalement leur but (Fonds d'aide aux jeunes, Programme pré-TrAcE⁹, Point accueil et écoute jeune). Les interventions demeurent essentiellement palliatives et finissent par se normaliser, et les usages des structures de l'urgence sociale se routinisent pour ces jeunes qui n'entrent dans aucune des cases prévues pour les aider. C'est ce processus qui entraîne les jeunes en errance dans un usage quotidien de l'infra-assistance.

La « carrière » du jeune en errance

Population a-normale, ils ne parviennent pas à répondre aux exigences des mesures d'insertion, ce qui les exclue alors davantage et les pousse vers les seuls dispositifs capables de supporter leurs pratiques et comportements marginaux, les structures de l'urgence sociale, à très « bas seuil » d'exigences. C'est ainsi que s'enclenche la « carrière » du jeune en errance (au sens où l'a décrite Howard Becker) puisque faute d'insertion dans les règles, ils se trouvent pris dans un circuit de prise en charge sociale alternatif au droit commun, qui les entretient dans des pratiques déviantes et les amène à valoriser leur identité stigmatisée pour en faire un élément de valorisation de soi. Y. qui a 29 ans, nous explique la façon dont il perçoit sa position sociale, il ne peut pas respecter les codes sociaux conventionnels : « parce que... voilà, j'ai toujours été un peu marginal et tout et squatter avec les gens, entre guillemets « normaux », déjà, moi ça me fait chier parce que j'ai l'impression de pas avancer dans ma vie et puis eux, je les emmerde parce que je suis pas comme eux donc ils me le font vite comprendre donc ça sert à rien. Au moins avec les gens de la zone, de la rue, voilà quoi. Je sais comment ça se passe, je sais où je mets les pieds et puis de toutes façons si j'en ai marre je me barre et voilà quoi. De toute façon j'ai choisi la vie que j'ai et... Et pourtant je travaille depuis que j'ai 16 ans, j'ai travaillé pendant 8 ans. Ça fait, comme je dis, 4 ans que je suis à la rue, les premiers temps où j'étais à la rue, j'avais un boulot à mi-temps, je dormais dehors et j'allais bosser encore. Donc c'est pas une envie de fainéantise ou de pas bosser quoi, c'est que, niveau mentalité, je me sens mieux avec les gens de la rue qu'avec les gens, on va dire entre guillemets « normaux », parce que la normalité c'est large ». ■

⁸ Gardella E. (2011), « propos introductifs » dans Lipsky M., Rathgeb S. (1989), « When social problems are treated as emergencies », *Social Service Review*, vol. 63, n°1, p. 5-25, traduit de l'anglais par Lenormand M., « Traiter les problèmes sociaux comme des urgences », *Tracés*, n°20, 2011/20, p. 125-149.

⁹ Trajectoire d'accès à l'emploi.

La figure du « jeune en errance » est devenue une des icônes contemporaines de la jeunesse perdue ; elle concentre en elle tous les risques qui guettent ceux qui s'écartent de la norme.